

Les salariés de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Domiciliation
Horaires de travail
Déplacements domicile travail

Jun 2019



Association R'Pro'Mobilité



Le Plan de Mobilité Inter-Entreprises de
la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle
Air France - Développement Durable-Pour l'association R'Pro'Mobilité
Bâtiment 1 - 3ème étage - 45 rue de Paris
95747 Roissy Charles de Gaulle Cedex

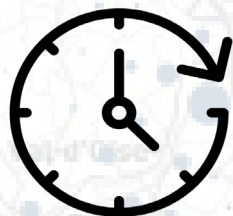
SOMMAIRE

SYNTHÈSE	P. 3
PRÉSENTATION DE R'PRO'MOBILITE	P. 4 à 5
LA PLATE FORME AÉROPORTUAIRE DE PARIS-CHARLES DE GAULLE (2019)	P. 6 à 7
LES SALARIES DE LA PLATE FORME AÉROPORTUAIRE DE PARIS-CHARLES DE GAULLE (2019)	P. 8 à 9
DOMICILIATION DES SALARIES DE LA PLATE FORME AÉROPORTUAIRE DE PARIS-CHARLES DE GAULLE (2019).....	P. 10 à 11
HORAIRES DE TRAVAIL	P. 12 à 13
USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN.....	P. 14 à 15



SYNTHÈSE

11 entreprises
participantes
41 218
salariés concernés



74%
travaillent en
horaires décalés



53%

des salariés qui
disposent d'une
carte Navigo habitent

Paris

6%

disposent d'une
carte Navigo

51%

des salariés qui
disposent d'une
carte Navigo habitent

**à plus de
25 km**



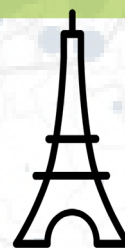
**AÉROPORT
PARIS CHARLES DE GAULLE**



Seine-et-Marne

1er département de domiciliation des
salariés

Paris



et **Senlis**

1ères villes de domiciliation
des salariés

PRÉSENTATION DE R'PRO'MOBILITE

R'Pro'Mobilité, un plan de mobilité inter-entreprises pour la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle.



- Le bassin aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle compte plusieurs caractéristiques qui lui confèrent un territoire d'exception à l'échelle régionale, nationale et internationale.
 - Premier aéroport français, il est aussi le premier aéroport européen par le trafic fret et le second aéroport européen pour le trafic passagers. Le bassin aéroportuaire est relié par des réseaux viaires (routes et autoroutes), une ligne TGV, un réseau RER et des bus maillent le territoire. Il accueille près de 86 000 emplois et compte environ 670 entreprises fonctionnant pour un bon nombre 24h/24h. Ces spécificités de l'activité aéroportuaire imposent une réflexion sur sa mobilité.
 - Plusieurs entreprises du bassin aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle se sont engagées dans leur Plan de Mobilité depuis 2010, proposant des actions pour accroître
- la qualité des déplacements de leurs salariés ou pour en diminuer la fréquence. Le besoin d'aller plus loin, de réfléchir collectivement et d'apporter des réponses territoriales les a poussé dans une démarche collective de Plan de Mobilité Inter-Entreprises.
- Elles ont bien compris l'intérêt d'atteindre une taille critique pour travailler sur certaines problématiques de mobilité.
 - **En effet, il apparaît que les Plans de Mobilité Inter-Entreprises, facteurs de progrès et de synergies, dépassent les limites des établissements et se concentrent sur des réflexions de territoire.**
 - Avec le soutien de la CCI Val-d'Oise, le Plan de Mobilité Inter-Entreprises R'Pro'Mobilité a été créé en 2010 par 6 entreprises partenaires du bassin aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle : elles sont aujourd'hui 14 et représentent environ 50 % des effectifs de la plateforme aéroportuaire, soit 45 000 salariés.



- La volonté de ce groupe de travail était de renforcer l'attractivité des transports collectifs publics, de développer une mutualisation des moyens entre les entreprises, d'inciter à une utilisation raisonnée de la voiture et de réduire les déplacements inutiles et accessoires.



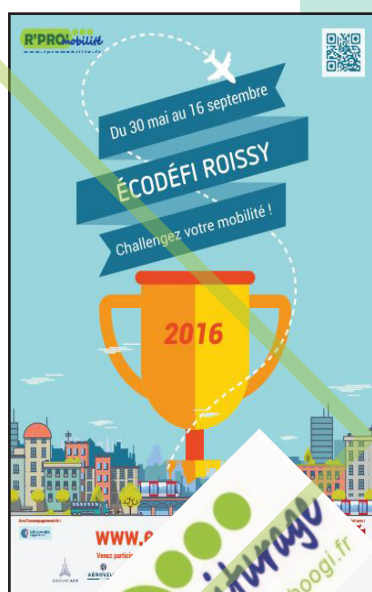
Après avoir réuni entreprises et CCI autour d'une charte d'engagement en 2011, le Plan de Mobilité Inter-Entreprises de Paris-Charles de Gaulle est devenu en 2014 une association pour un levier d'actions plus fort. «R'Pro'Mobilité» regroupait, en 2019, 14 entreprises.



LES ACTIONS MISES EN PLACE

Des animations pour inciter au changement de mode, des études pour cerner les besoins, une plateforme de covoiturage comme solution alternative ... et bientôt une offre de vélos et voitures partagés.

Parmi les actions mises en place à destination des salariés par R'Pro'Mobilité, on trouve :



➤ **Un défi-interentreprises** Un défi pour le salarié, pour les entreprises mais surtout avec un grand objectif commun «Économiser assez de CO² pour potentiellement reboiser la surface de la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle». Un déplacement en covoiturage ou une journée de télétravail, un trajet en bus ou en RER, une seule fois par mois ou tous les jours, les salariés sont encouragés à déclarer leur mode de déplacement et à utiliser les modes les moins émetteurs de CO². Et tout ceci, tous les jours pendant la durée du jeu !

➤ **Des animations** pendant la semaine de la mobilité au sein de chaque entreprise.

➤ **Des études de domiciliation des salariés et de déplacements** pour mieux cerner les besoins.

➤ **Une plateforme de covoiturage** En septembre 2017, l'association R'Pro'Mobilité a lancé une plateforme de covoiturage sur Paris-Charles de Gaulle nommée « R'Pro'covoiturage », en partenariat avec l'application Boogi portée par Instant System. www.rprocovoiturage.boogi.fr.

➤ **... et bientôt des vélos partagés** proposés aux salariés.



Concrètement, R'Pro'covoiturage poursuit trois objectifs majeurs :

- Réduire le nombre de véhicules ne comptant qu'un occupant,
- Favoriser la multimodalité et l'usage des transports en commun, et enfin,
- Offrir une solution de mobilité pour les milliers de salariés qui travaillent sur des horaires atypiques.

L'application calculera le temps de trajet de l'usager depuis le moment de sa prise en charge par un conducteur jusqu'à son point d'arrivée.



Lagardère
SERVICES RESEAUX

LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DE PARIS-CHARLES DE GAULLE (2019)

Synthèse de l'étude de domiciliation de 2016 et présentation des infrastructures de transport de la plateforme aéroportuaire.



Synthèse de l'étude de domiciliation de 2016

La première étude de domiciliation a été lancée en 2010-2011 par le Plan de Mobilité Inter Entreprises de Paris-Charles de Gaulle puis une seconde en 2016.

Les conclusions issues de l'étude de 2010 sont les suivantes:

Des communes de résidence des salariés très diffuses sur la région Ile-de-France voire au-delà (Oise).

Le domicile des salariés se situent pour 72% d'entre eux dans les départements adjacents: Seine-et-Marne, Val-d'Oise, Seine-St-Denis et Oise.

13% des salariés résident à Paris.

65% des salariés sont en horaires décalés.

Une congestion routière forte aux abords de la zone aéroportuaire

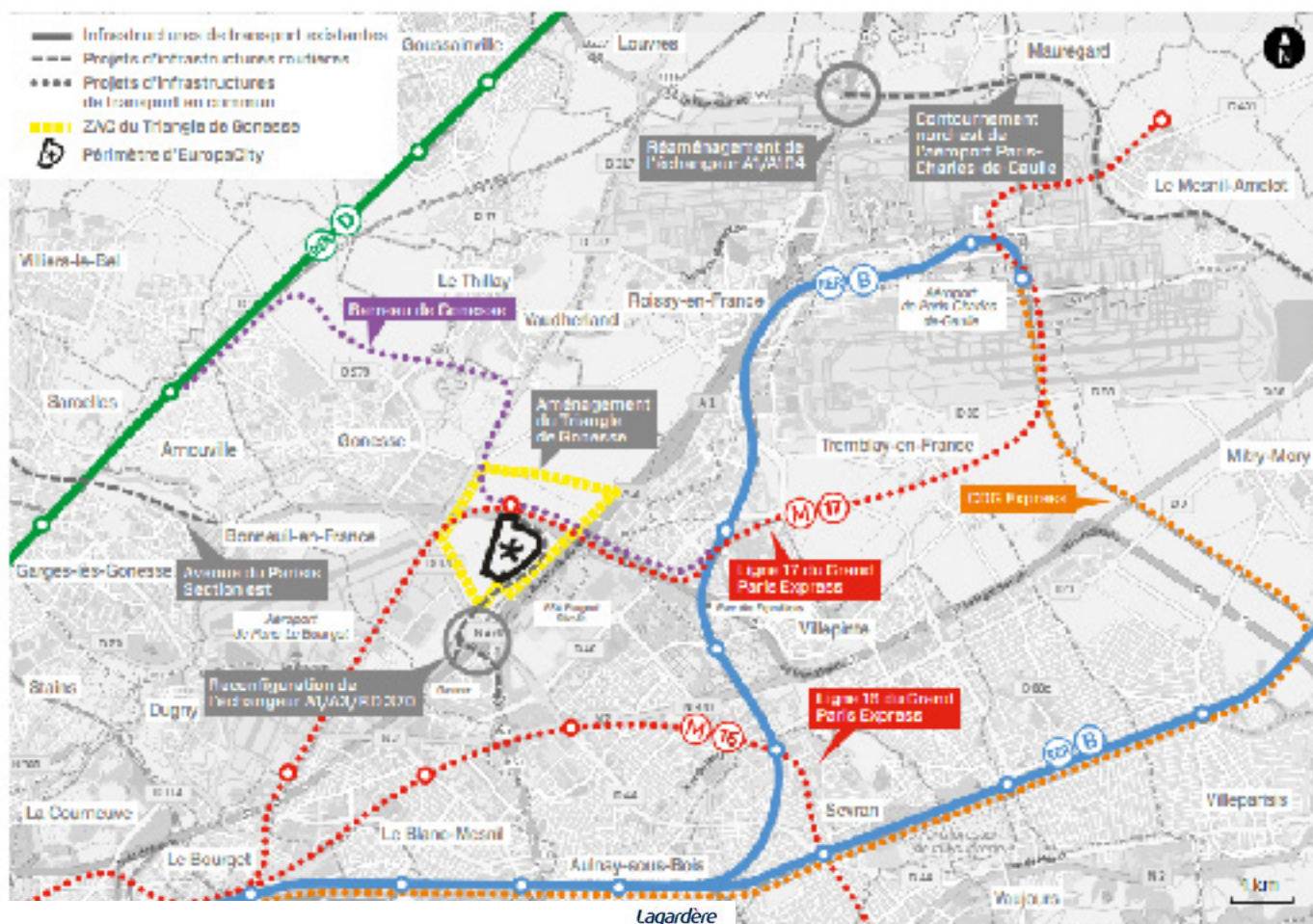
15% des salariés utilisent les transports en commun.





- L'aéroport Paris-Charles de Gaulle s'étend sur une surface de plus de 3 200 hectares sur 3 départements : la Seine-et-Marne, le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Il accueille aussi plus de 650 entreprises et 86 000 salariés qui génèrent une activité 24h/24 sur la plateforme aéroportuaire
- Ces entreprises implantées autour des pistes pour la plupart, peuvent être très éloignées du pôle multimodal de Paris-Charles de Gaulle, Roissy-pôle qui accueille la gare RER B, la gare TGV et la gare routière.
- Deux gares RER B sont implantées sur Paris-Charles de Gaulle: Gare RER B Aéroport Charles de Gaulle1 et Gare RER B Aéroport Charles de Gaulle II desservant ainsi les deux aéroports.
- La précédente station se situe hors du périmètre de l'aéroport, sur Villepinte avec la station Gare RER B du Parc des expositions Paris Nord Villepinte.
- L'ensemble de la zone cargo est irriguée principalement par les bus qui sillonnent le territoire.

Projets d'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT



LES SALARIES DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DE PARIS-CHARLES DE GAULLE (2019)

- La plateforme de Paris-Charles de Gaulle est un pôle attractif à l'échelle de l'Île-de-France en terme d'emplois.
- En effet, l'aéroport est le siège d'environ 700 entreprises générant 86 000 emplois pour plus de 200 métiers répartis dans 11 principaux secteurs d'activités.
- L'association R'Pro'Mobilité qui représente près de la moitié des salariés a souhaité réaliser une cartographie du domicile des salariés, dressant ainsi le portrait des lieux de domiciliation de ce pôle majeur d'emploi du nord de la région Île-de-France.
- Cette cartographie a porté sur 11 entreprises des 14 que comprend l'association: Air France, Bolloré Logistics, Groupe Aéroports de Paris, Keolis, Hub One, Hub Safe, La Poste (2 établissements), DHL Aviation, DHL Forwarding, SDA Lagardère, Groupe Europe Handling et DB Schenker.
- Complétant cette analyse, une enquête de déplacements a été menée en 2015 auprès des salariés de R'Pro'Mobilité.
- A noter : les entreprises Aéroville, Groupe Europe Handling et FedEx n'ont pu participer à cette étude pour des raisons d'organisation technique.

Entreprises	Nombre de salariés* au 1 ^{er} jan. 2019
Groupe ADP	3817
AIR France	29861
CIF KEOLIS	917
FEDEX	2500
Aéroville	1600
Bolloré	952
LA POSTE (PIC Roissy Hub)	1400
Hub one	490
Hub Safe	818
DHL Aviation	280
DB SCHENKER	200
DHL Forwarding	260
Groupe Europe Handling	2250
SDA/Lagardère	2223
Total	47 568





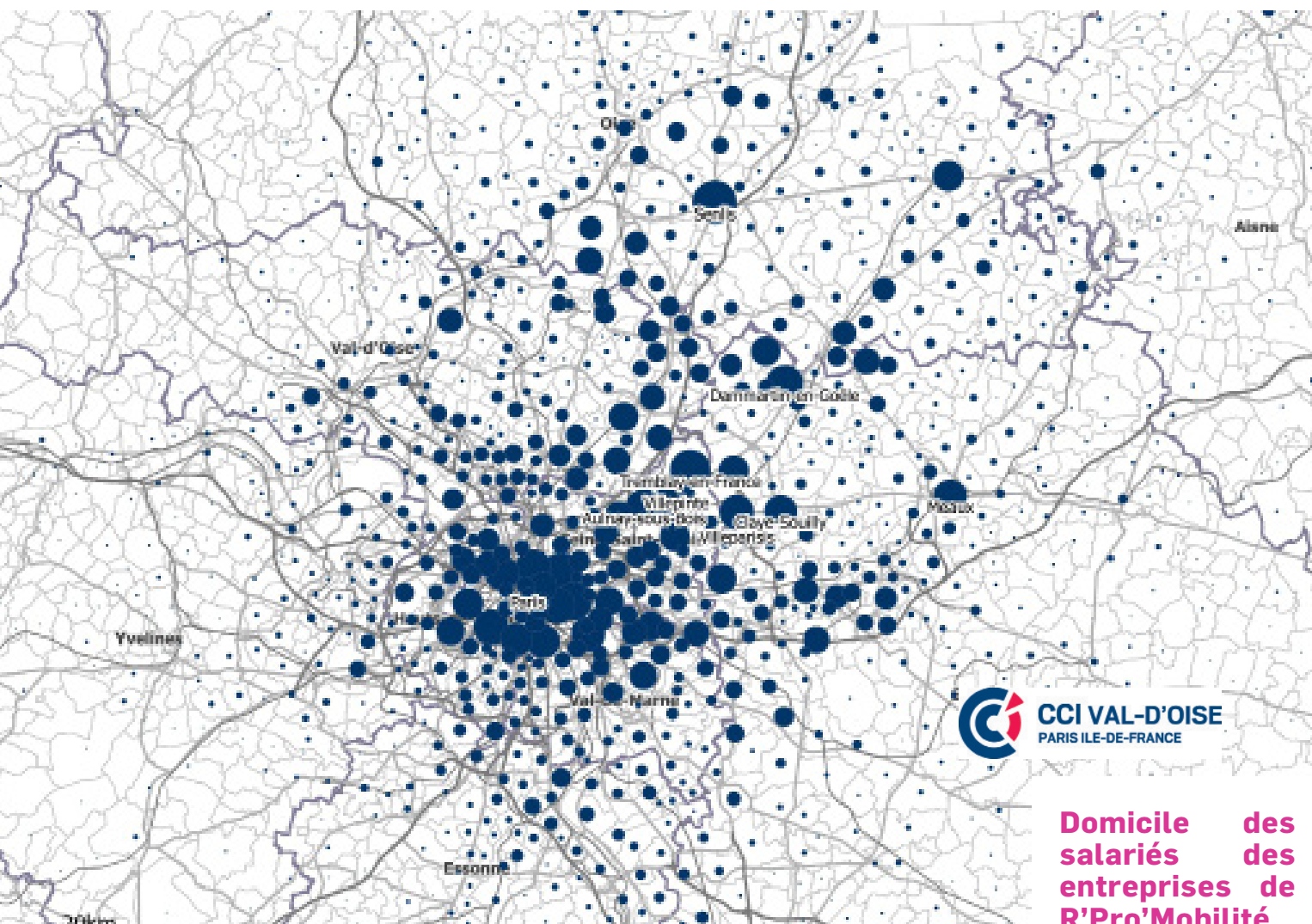
► On observe une forte dispersion des salariés de la plateforme sur l'ensemble de l'Ile-de-France mais également sur l'Oise.

► Les villes privilégiées dans l'Oise sont Senlis à 20 km de la plateforme, Crépy-en-Valois à 40 km et Compiègne à 50 km.

► En Seine-et-Marne, les salariés choisissent leur lieu de résidence

à proximité de leur lieu de travail comme Dammartin-en-Goële à 10 km mais également Meaux à plus de 25 km.

► Paris, avec une offre de transports importante, est également un lieu de domiciliation privilégié des salariés (arrondissements du Nord-Est de la capitale particulièrement).



Domicile des salariés des entreprises de R'Pro'Mobilité.

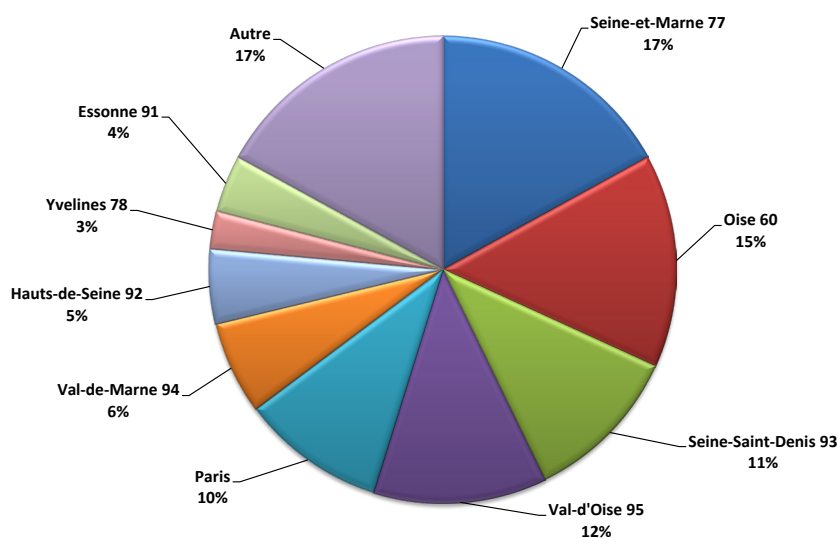
DOMICILIATION DES SALARIES DE PARIS-CHARLES DE GAULLE

R'Pro'Mobilité, un Plan de Mobilité Inter-Entreprises pour la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle.

Lieu de domiciliation de salariés des entreprises de R'Pro'Mobilité

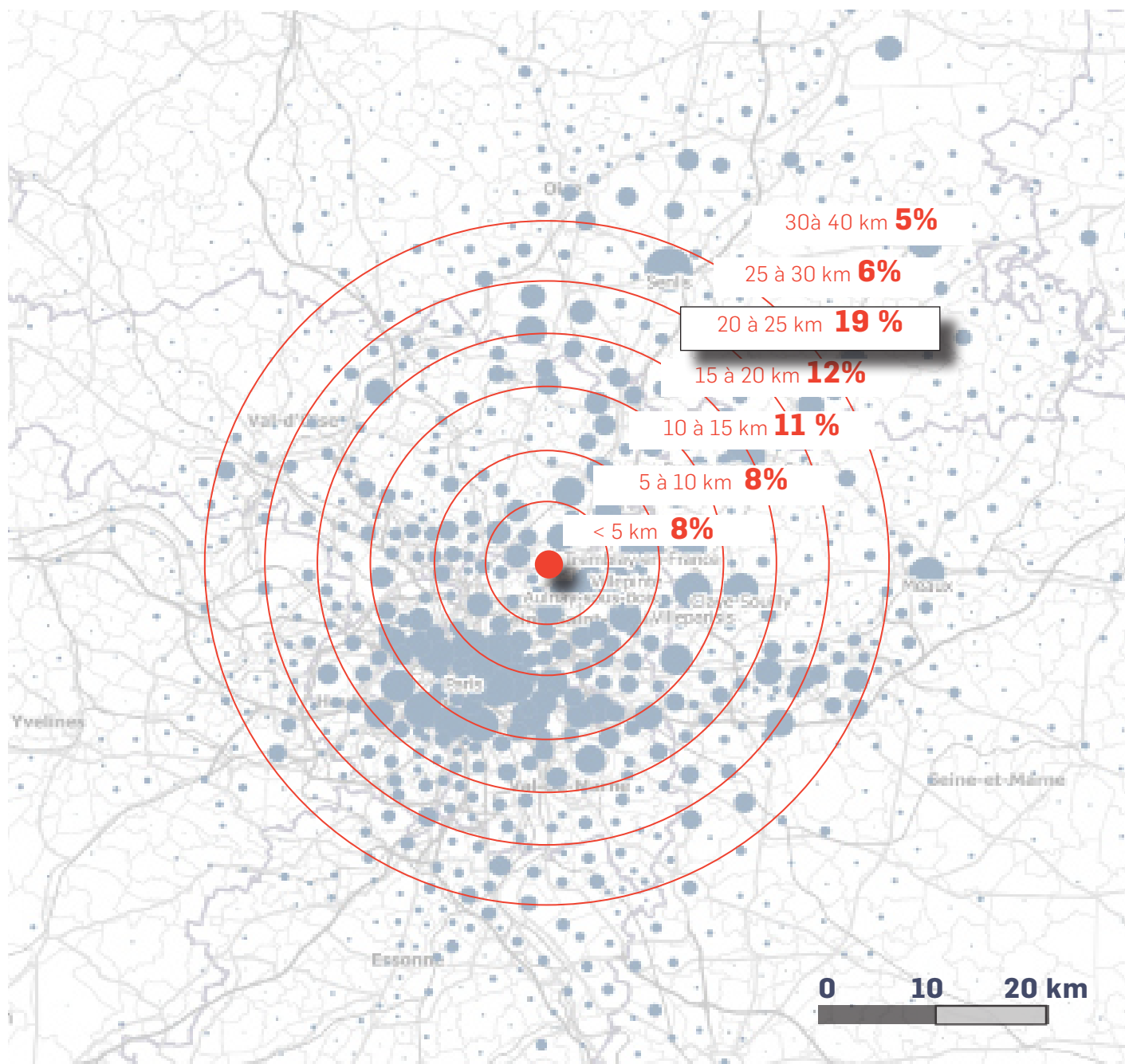
Départements	2019
Seine-et-Marne 77	17%
Oise 60	15%
Seine-Saint-Denis 93	11%
Val-D'oise 95	12%
Paris	10%
Val-de-Marne 94	6%
Hauts-de-Seine 92	5%
Yvelines 78	3%
Essonne 91	4%

Lieu de domiciliation des salariés de R'Pro'Mobilité



- Les salariés des entreprises de R'Pro'Mobilité résident principalement en Seine-et-Marne (17%) et dans l'Oise (15%).
- Le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis arrivent tout de suite après avec respectivement 12% et 11%.
- 10% des salariés résident à Paris, l'aéroport étant relié par des modes de transports lourds (RER) avec la capitale.

Domiciliation de salariés des entreprises de R'Pro'Mobilité en fonction de la distance à l'aéroport



- ▶ Si 8% des salariés habitent à moins de 5 km de la plateforme, 30% résident entre 20 et 40 km.
- ▶ 19% des salariés habitent entre 20 et 25 km de la plateforme.
- ▶ Près de 50% des salariés habitent à moins de 20 km de la plateforme.

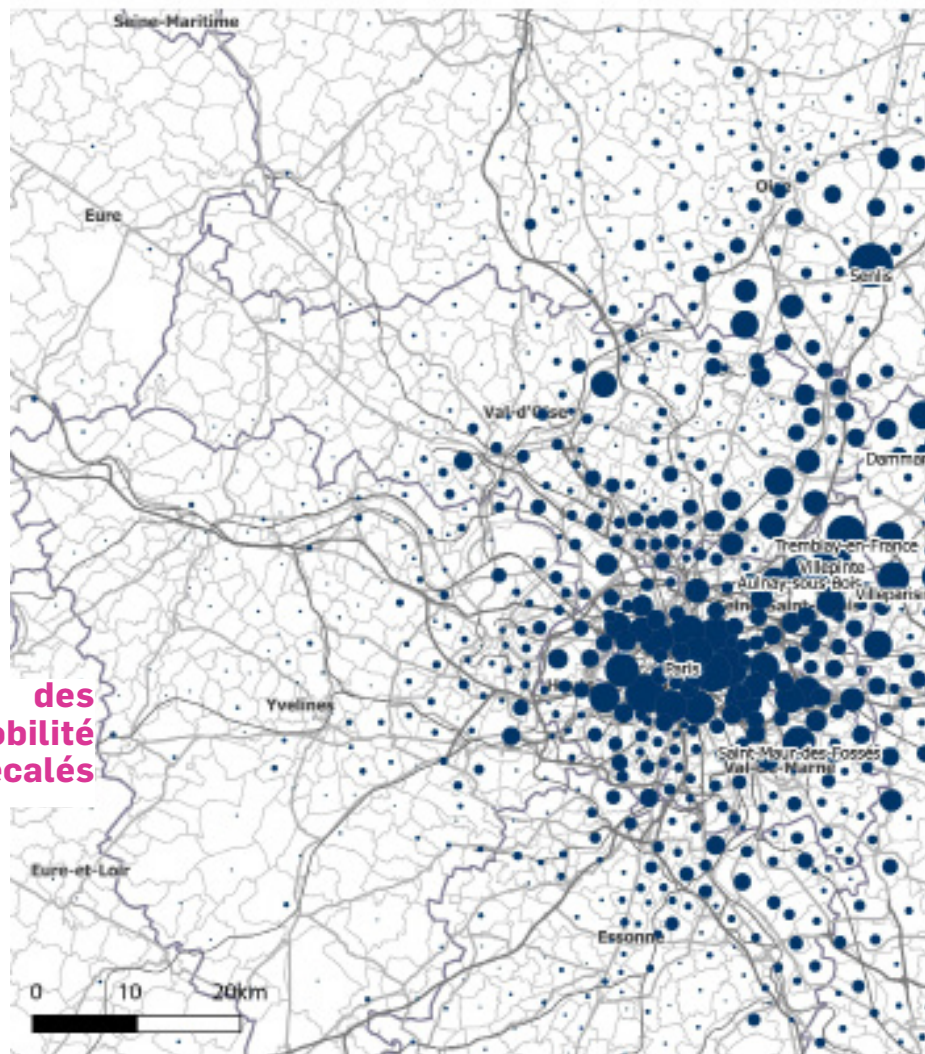
HORAIRES DE TRAVAIL

Domiciliation des salariés en horaires décalés Nombre de salariés en horaires décalés



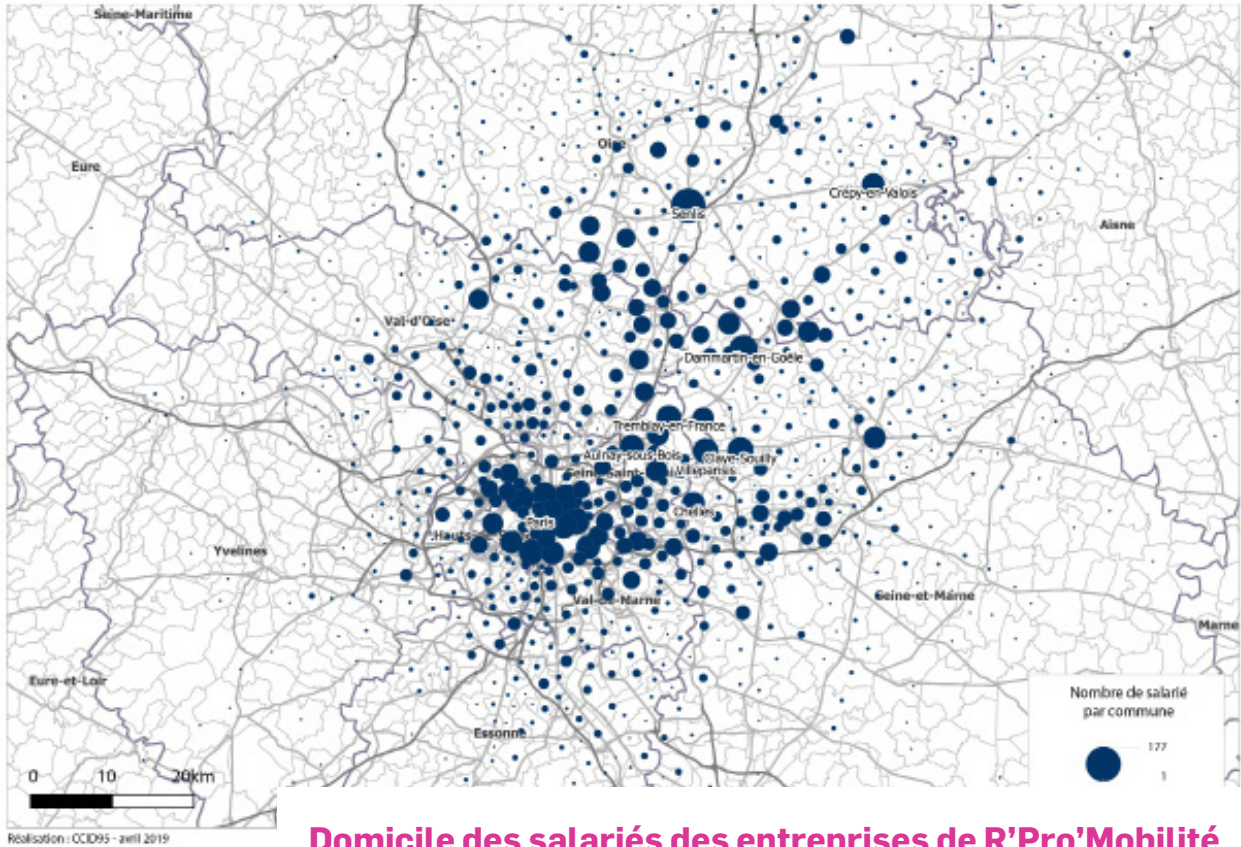
74% des salariés de l'association travaillent en horaires décalés. Les transports en commun lourds ne fonctionnant pas la nuit, les salariés en horaires décalés privilégient la voiture comme mode de déplacement principal.

- ▶ Le travail en horaires décalés (prise de fonction avant 6h et fin après 20h) contraint la plupart du temps les salariés à utiliser leur véhicule individuel.
- ▶ En effet, même si des lignes de bus à la demande circulent la nuit, elles sont loin de répondre au besoin des plus de 26 000 salariés des entreprises de R'Pro'Mobilité ou encore des 86 000 travaillant sur l'aéroport.



Visualisation : CCID95 - avril 2019


Domicile des salariés des entreprises de R'Pro'Mobilité travaillant en horaires décalés



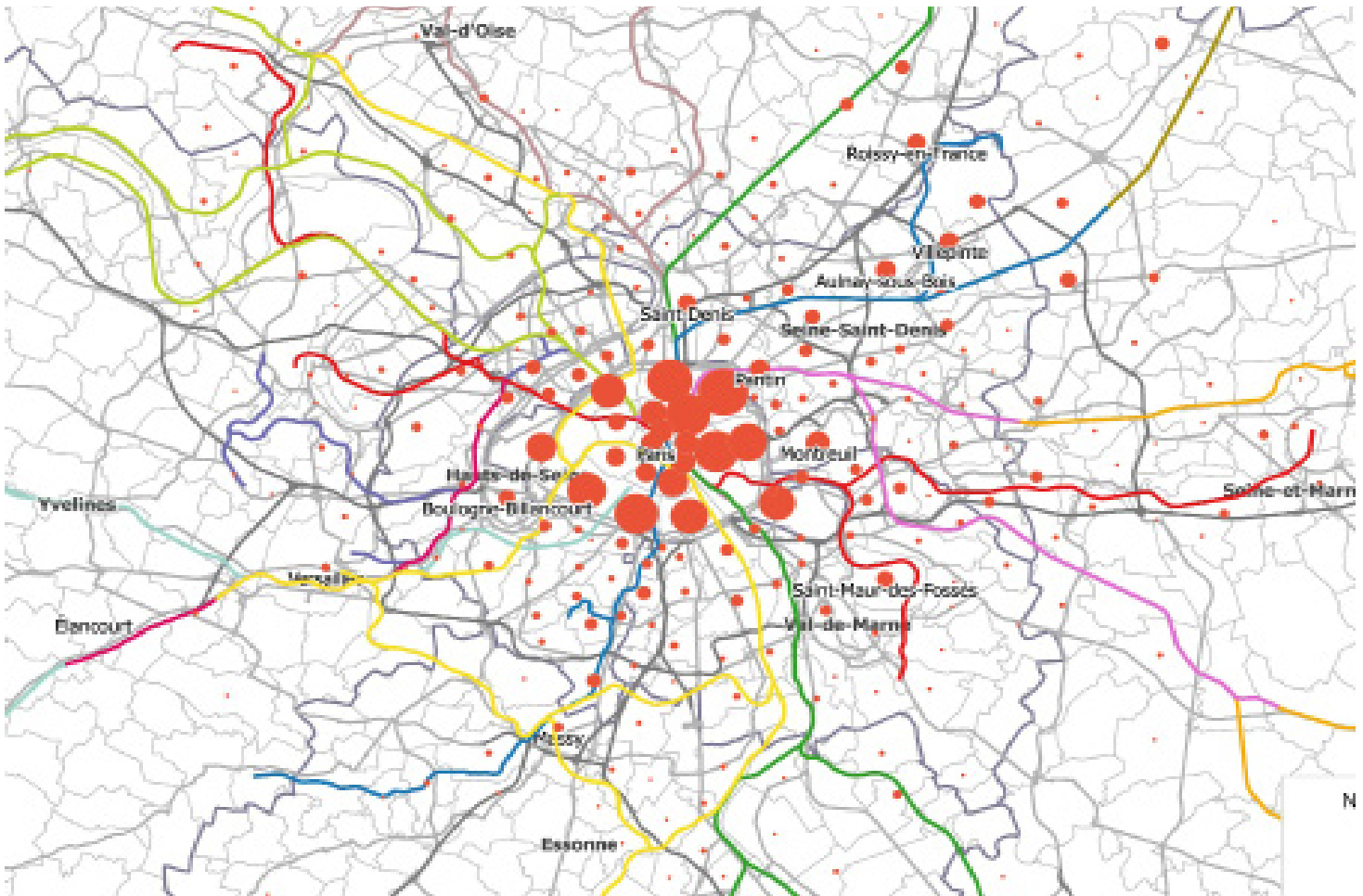
Domicile des salariés des entreprises de R'Pro'Mobilité travaillant en horaires administratifs.



- Les salariés travaillant en horaires administratifs (entre 6h et 20h) sont domiciliés principalement au Nord Est de la plateforme aéroportuaire.
- On observe toujours la prédominance de Senlis mais également d'un réseau de communes à une vingtaine de kilomètres de l'aéroport, sur le Val-d'Oise, Oise et la Seine-et-Marne.

 **On observe une réelle concentration du domicile des salariés en horaires administratifs, et ceci principalement au Nord Est de la plateforme.**

USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

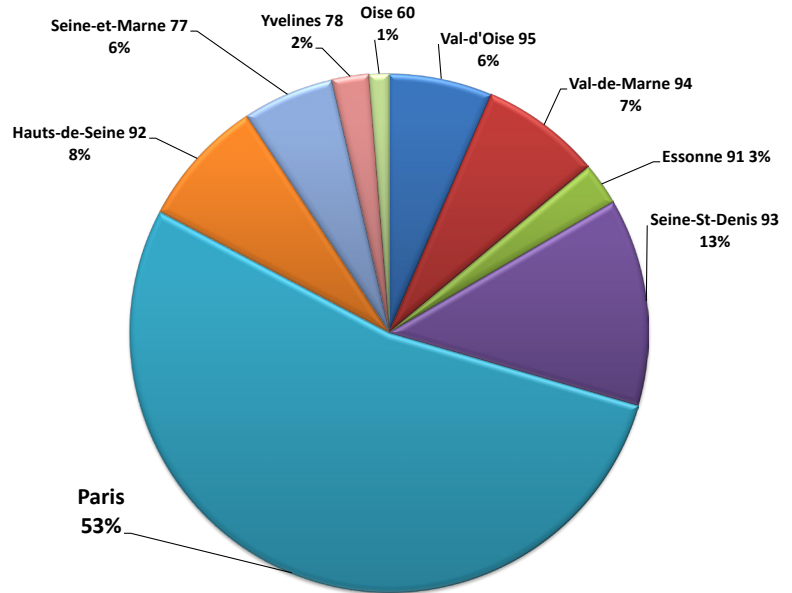


Domiciliation des salariés disposant d'une carte Navigo



► Les salariés disposant d'une carte Navigo ne résident pas nécessairement sur une ligne de transport lourd type RER.





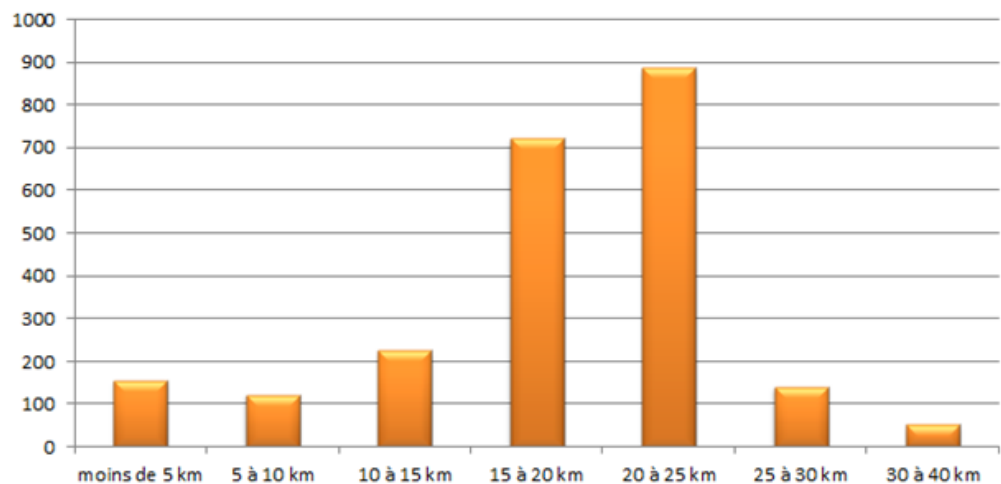
Salariés disposant d'un Pass-navigo par département

Salariés disposant d'une carte Navigo par département



- 53% des salariés qui disposent d'une carte Navigo habitent Paris.
- 13% d'entre eux habitent la Seine-Saint-Denis et 8% les Hauts-de-Seine.
- Près du tiers des salariés qui disposent d'une carte Navigo habitent loin de la plateforme (15 à 25 km)

Usage de la carte Navigo en fonction de l'éloignement de la plateforme aéroportuaire



Contact:
Carole Uzan
06-76-18-12-90
cuzan@cci-paris-idf.fr

Consultez la page <http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci95/plan-de-mobilite>